



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrôle

Question écrite n° 79780

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport annuel 2014 de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS). En effet, l'ONS propose, afin de limiter le nombre significatif de risques connus dans les études de l'enseignement supérieur, qu'ils soient d'origine chimique ou biologique, d'attirer l'attention des établissements pour une vigilance accrue sur les contrôles périodiques initiaux et plus particulièrement pour ce qui concerne les chauffage - ventilation - climatisation (CVC), sorbonnes, gaz spéciaux et électricité. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79780

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3729

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)